

ARCACHON

Première cérémonie commémorative de la « rafle du Vel'd'Hiv »



Au premier plan à gauche : David Aziza. Au troisième plan : Bernadette Siarri, accompagnée du rabbin d'Arcachon. c.v.

Lundi, en fin de matinée au Monument aux morts, s'est déroulée, pour la première fois à Arcachon, la cérémonie commémorative de la « rafle du Vel'd'Hiv », une commémoration instaurée en 1993 par le président Mitterrand.

Le maître de cérémonie a présenté les faits : en Allemagne, en 1933, la chasse aux juifs devient une priorité. En septembre et octobre 1940, « et avec la complicité délatrice d'une partie de la population », la politique antisémite est mise en place par le gouvernement de Vichy.

Le 7 juin, tous les juifs âgés de plus de 6 ans doivent porter l'étoile jaune. Tout un chemin de l'horreur qui aboutit, les 16 et 17 juillet 1942 à ce qu'on a appelé la rafle du Vel' d'hiv' : sous l'ordre de René Bousquet et Pierre Laval, 13 152 personnes, hommes, femmes et enfants, ont été arrêtées, dans Paris et sa banlieue, et rassemblées dans les pires conditions sanitaires au Vélodrome d'Hiver (le Vel' d'Hiv'), pour l'unique raison qu'elles étaient juives. Beaucoup décéderont à Auschwitz.

ARCACHON

Les joueurs de Padel peuvent s'entraîner avec une championne du monde

Le Padel est une activité sportive en plein développement. Pour bien commencer et apprendre les bons gestes, il vaut

Deux rescapés de la rafle du Vel' d'hiv' vivent sur le Bassin : David Aziza (qui doit la vie à un policier qui l'a prévenu de ce qui allait se produire le lendemain) et Bernadette Siarri, née Assouline. Tous deux étaient présents à la cérémonie.

Hommage aux Justes

Trois lectures ont ponctué la cérémonie dont la « Prière pour la République », dite par Éric Aziza, le rabbin d'Arcachon. Le président du Crif de Bordeaux, Albert Massiah, a insisté sur l'hommage à tous les « Justes » de France qui ont sauvé la vie à de nombreuses personnes ou familles juives.

Le sous-préfet, Ronan Léaustic a lu le message de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées.

Des gerbes ont été déposées. Parmi elles, celle de la Communauté juive du bassin d'Arcachon, avec Bernadette Siarri et David Aziza, et celle qu'a déposée la députée du Bassin, Sophie Pannonacle, accompagnée de Galith, très émue, petite-fille d'un rescapé.

Christian Visticot



ARCACHON

Une bourse de 1 000 euros la mention « très bien » au

Les Arcachonnais ayant obtenu la mention très bien ont reçu un coup de pouce financier de la maire, jeudi 13 juillet



Remise des bourses au mérite aux étudiants arcachonnais ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat. G.C.

Jeudi 13 juillet, à l'hôtel de ville d'Arcachon, Pierre Cavoli, 1^{er} adjoint à la mairie d'Arcachon, et Geneviève Bordedeбат, adjointe à l'éducation, ont remis une bourse municipale au mérite aux bacheliers arcachonnais ayant obtenu la mention très bien. Une des conditions était de poursuivre des études supérieures. « Nous voulons que vous alliez très loin », a déclaré Pierre Cavoli. Le

montant du chèque remis aux jeunes est de 1 000 euros.

Ils sont trois à avoir obtenu la mention très bien au moins 16/20 à leur baccalauréat, deux au lycée Saint-Joseph et une au lycée Condorcet. Geneviève Bordedeбат, adjointe à l'éducation, a félicité les jeunes Arcachonnais pour ce remarquable résultat au baccalauréat. Elle a également félicité les jeunes Arcachonnais pour ce remarquable résultat au baccalauréat et de la mention très bien.

Les jeunes récompensés ont tiré, à la rentrée prochaine, dans des domaines et

VOTRE ABONNEMENT Premium In

- ▶ Le journal et ses magazines livrés chez vous chaque matin
- ▶ L'accès numérique en illimité
- ▶ Une économie de 248 €

